

**Province de Québec
MRC d'Abitibi-Ouest
Municipalité d'Authier**

À une séance extraordinaire du conseil municipal d'Authier, tenue le 6 mars 2023 à 19h00 à la salle du conseil municipal sous la présidence du maire Monsieur Yvon Gagné et des conseillers suivants :

Madame Angèle Auger

Madame Cindy Demers

Madame Véronique Hince

Monsieur François Deschênes

Madame Rachel Barbe, la secrétaire-trésorière est aussi présente

PÉRIODE DE SILENCE

PÉRIODE DE QUESTION

No-032-06-03-23

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Madame Angèle Auger et appuyé par Monsieur François Deschênes, d'accepter l'ordre du jour suivant :

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Adoption de la proposition de Jérôme Glad;
3. Adoption de la proposition de Entremise;
4. Période de questions;
5. Levée de l'assemblée.

Adopté

No-033-06-03-23

Adoption de la proposition de Jérôme Glad :

Il est proposé par Madame Cindy Demers et appuyé par Monsieur François Deschênes, d'accepter la proposition de Jérôme Glad. Le projet incluant le déplacement et fixé à \$11,390.00 avant taxes.

Adopté

No-034-06-03-23

Adoption de la proposition de Entremise :

Il est proposé par Madame Véronique Hince et appuyé par Madame Angèle Auger, d'accepter la proposition de Entremise au montant de \$ 43,168.51 taxes incluses pour les volets 1 et 2 ainsi que des frais supplémentaires pour déplacement et hébergement au montant de \$6,335.00 taxes incluses donc un grand total de \$49,503.51.

Adopté

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

No-035-06-03-23

Clôture:

Il est proposé par Madame Cindy Demers et appuyé par Monsieur François Deschênes, du fait que tous les points à l'ordre du jour ayant été discutés, Monsieur Yvon Gagné, maire, décrète la levée de l'assemblée à 19h12.

Yvon Gagné, maire

Rachel Barbe, sec.-très.